

Comment monter son plan de financement FEDER et FEDER- CTE ?

Atelier d'information





Comment monter son plan de financement FEDER et FEDER-CTE ?



Définition

Article 125.3.c du règlement UE 1303/2013

Le plan de financement représente et détaille l'ensemble des **dépenses** et des **ressources** d'un projet. Il est établi de manière prévisionnelle au stade de l'élaboration de la demande d'aide européenne et constitue une annexe de la convention attributive de subvention européenne.

Le plan de financement peut être modifié par voie d'avenant et donner lieu à une reprogrammation de l'opération en comité de programmation le cas échéant.



Les deux éléments essentiels du plan de financement

- Les besoins/dépenses qui correspondent à ce que la structure doit financer
- Les ressources qui correspondent aux moyens à disposition de la structure




LES GRANDES IDÉES À RETENIR

Un projet comprend un plan de financement équilibré en dépenses et en ressources, conforme à l'appel à projet. Ces éléments sont essentiels à l'instruction du dossier.

Le plan de financement peut être pluriannuel et se décliner sur plusieurs années (maximum deux ans pour le FSE et quatre ans pour le FEDER). Il est nécessaire de détailler l'ensemble des dépenses par tranche annuelle

Dans le cadre des appels à projet auxquels il répond, le projet contient une annexe relative au plan de financement permettant de détailler ses dépenses et ressources prévisionnelles. La version Excel est à joindre à la demande e-Synergie.

En fonction des projets et du fonds sollicité, les modalités de renseignement du plan de financement peuvent varier. La trame du plan de financement est adaptée à chaque appel à projet.

 **Attention !** Un plan de financement est en principe présenté hors taxe. Toutefois, si la structure supporte comptablement la TVA, et ce, définitivement, il est dès lors possible de déclarer une dépense TTC sur présentation d'une attestation de non-récupération de la TVA.



Le plan de financement dans le dossier FEDER

Coût total prévisionnel de l'opération : _____ € → HT → TTC ¶
 Fonds européen sollicité : FSE → → FEDER → ¶
 Montant de l'aide européenne sollicitée : _____ € ¶
 Autre(s) financement(s) public(s) sollicité(s) sur l'opération ? ¶
 Etat : _____ € → Département : _____ € → Commune : _____ € ¶
 Autre (à préciser) : _____ € ¶
 L'ensemble des éléments financiers est obligatoirement repris en détail dans l'annexe 1 « plan de financement prévisionnel du projet ». ¶

Régime d'aide d'Etat applicable au projet : _____ ¶

LES DEPENSES PREVISIONNELLES ¶

Les dépenses éligibles à l'aide européenne sont décrites dans la notice explicative. Le service instructeur vérifiera l'éligibilité des dépenses présentées dans le cadre de l'opération. ★

⇒ Se reporter à l'annexe 1 « plan de financement prévisionnel du projet » pour renseigner les **dépenses prévisionnelles** de votre opération, poste par poste. ¶

Attention : les dépenses déclarées dans le cadre de la présente demande d'aide européenne ne peuvent être présentées au titre d'un autre fonds ou programme européen. ¶

ECHEANCIER DE L'OPERATION : les montants des dépenses prévisionnelles peuvent être ventilés par année dans la même annexe. Il s'agit de donner au service instructeur une estimation des demandes de paiement susceptibles d'être émises chaque année. ¶

LES RESSOURCES ¶

Le service instructeur vérifiera l'existence de cofinancement public ou privé présenté dans le cadre de l'opération. ★

⇒ Se reporter à l'annexe 1 « plan de financement prévisionnel du projet » pour renseigner le **tableau détaillé des ressources** de votre opération. ¶

Dans le cas où votre opération génère des recettes nettes, merci de bien vouloir en informer le service instructeur afin de renseigner les deux questions suivantes : ¶

- → Des recettes nettes sont-elles générées au cours de la mise en œuvre de l'opération ? ¶

Oui → Non ¶

- → Si oui, merci de bien vouloir les estimer et veillez à compléter la ligne correspondante dans le plan de financement. ¶

Le plan de financement dans le dossier FEDER-CTE

IV- PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

L'ensemble des éléments financiers est obligatoirement repris dans l'annexe 1 « plan de financement prévisionnel du projet », poste par poste.

Si toutes les dépenses et ressources ne sont pas supportées par le porteur de projet, remplir autant de plans de financements que d'organismes concernés.

ECHÉANCIER DE L'OPERATION : les montants des dépenses et ressources prévisionnelles peuvent être ventilés par année dans la même annexe. Il s'agit de donner au service instructeur une estimation des demandes de paiement susceptibles d'être émises chaque année.

Le porteur de projet (chef de file) veillera à établir un plan de financement par année et un plan de financement global et transmettre l'ensemble des informations dans la présente demande (dossier unique).

Les tableaux qui suivent peuvent être complétés sur une feuille à part si nécessaire.

4.1 LES DEPENSES PREVISIONNELLES

a) Coût total du projet (toutes charges comprises) : _____ €

b) Dépenses éligibles

Les dépenses éligibles à l'aide européenne sont décrites dans le guide d'éligibilité des dépenses (consultable sur le site internet « l'europe-a-mayotte.eu »). Le service instructeur vérifiera l'éligibilité des dépenses présentées dans le cadre de l'opération.

Coût des dépenses éligibles : → → → _____ € → HT
 TTC

| | |
|--|----------------------|
| Budget total des activités qui seront effectuées en-dehors du programme de la zone (montant indicatif) | _____ € |
| % du FEDER total (valeur indicative) | <u>limité à 30 %</u> |

IV- PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION

Le plan de financement dans le dossier FEDER-CTE

d) Frais de déplacement et d'hébergement (frais remboursés par l'employeur)

(Un tableau par partenaire)

| Description de la dépense (trajet) | Nom de l'agent | Quantité de l'intervention (nombre trajet) | Distance parcourue (kilomètre) (si nécessaire) | Valeur barème (si nécessaire) | Montant TTC | Justificatif (préciser le type et n°) |
|------------------------------------|----------------|--|--|-------------------------------|-------------|---------------------------------------|
| Frais kilométrique | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| Frais réels | | | | | | |
| | | | | | | |
| | | | | | | |
| Total | | | | | | |

e) Coût d'équipements utilisés sur le projet (dépenses d'amortissements):

Avez-vous prévu d'inclure dans la demande de financement le coût d'équipement utilisés sur le projet (prorata temporis) (hors équipement subventionnés)? : OUI -> NON

Si oui, lister ces équipements (Un tableau par partenaire):

| TABLEAU RECAPITULATIF DES EQUIPEMENTS UTILISES | | | | | | | |
|--|------------|--------------|---|-----|-------------------------------------|--------------------------|---|
| N° d'ordre | Équipement | Localisation | Calendrier prévisionnel d'utilisation sur l'opération | | Coef. d'utilisation sur l'opération | Valeur comptable du bien | Montant prévisionnel imputé à l'opération |
| | | | Début | Fin | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| | | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | | |

f) Dépenses faisant l'objet d'une facturation

Présenter par blocs de dépenses cohérents ou homogènes (un tableau par partenaire)

| Description des dépenses | Nom de la structure émettrice | Nature du justificatif joint et n° | Montant TTC |
|--|-------------------------------|------------------------------------|-------------|
| Frais de compétences et services externe | | | |
| | | | |
| | | | |



Le plan de financement dans le dossier FEDER-CTE

4.2 LES RESSOURCES PREVISIONNELLES

Ressources total du projet: _____

Montant de l'aide européenne sollicitée (FEDER CTE): _____ €


a) Provenance de la contribution des partenaires (un tableau par partenaire)

| Nom de l'organisme financeur/ source de la contribution | Nature juridique (public / privé) | Contribution en numéraire (€) | Contribution en nature | % de la contribution totale du partenaire | Total (€) | Date d'obtention (ou de la demande) | Action ou activités concernées |
|---|-----------------------------------|-------------------------------|------------------------|---|-----------|-------------------------------------|--------------------------------|
| | | | | % | 0,00 | | |
| | | | | % | 0,00 | | |
| | | | | % | 0,00 | | |
| | | | | % | 0,00 | | |
| | | | | % | 0,00 | | |
| Total | | | | 100,00% | - € | | |



| DEPENSES | | |
|--|------------|-------------|
| Nature (préciser et détailler les postes de dépenses) | Montant HT | Montant TTC |
| 1 - dépenses directes | | |
| Acquisitions immobilières : | | |
| - bâtiment | | |
| - terrain | | |
| Travaux : | | |
| - Lot 1 | | |
| - Lot 2 | | |
| - Lot... | | |
| Matériel – équipements : | | |
| - achat d'équipements et de machines | | |
| - achat de matériel d'occasion | | |
| -... | | |
| Amortissements : | | |
| Prestations intellectuelles : | | |
| - études | | |
| - frais de maîtrise d'œuvre/assistance à maîtrise d'ouvrage | | |
| - frais de conseil, d'expertise juridique, technique comptable et financière | | |
| - activités de formation, d'évaluation | | |
| | | |



| | | | |
|---|--|---|---|
|  | Locations - immobilières - crédit-bail Autres dépenses : - déplacements - fournitures - frais de communication de l'opération - autres (à préciser) Dépenses de personnel (salaires et charges) - Sous-Total dépenses directes | | |
| | | - | - |
| | 2 - dépenses indirectes | | |
| | Base de calcul: | | |
| | - coûts simplifiés: taux forfaitaire de 15% des dépenses de personnel | - | - |
| | Sous-Total dépenses indirectes | - | - |
| | 3 - contributions en nature | | |
| | - apport de terrains, de bien immeubles, d'équipements, matériels | | |
| | - apport de services | | |
| | - mise à disposition de personnel à titre gratuit | | |
| | Sous-Total contributions en nature | - | - |
| | TOTAL GENERAL | - | - |

RESSOURCES

| Origine | Montant | % |
|-------------------------------------|---------|---|
| 1 – aides publiques | | |
| Union européenne | | |
| État | | |
| Région / Département | | |
| Communes ou groupements de communes | | |
| Établissements publics | | |
| Autofinancement public | | |
| Autres (à préciser) | | |
| ... | | |
| Sous-Total aides publiques | - | - |
| 2 – financements privés | | |
| Emprunts | | |
| Crédit bail | | |
| Autofinancement privé | | |
| Autres (à préciser) | | |

| | | |
|---|---|---|
| Sous-Total financements privés | - | |
| | | |
| 3 - autres ressources | | |
| Recettes générées par le projet | | |
| | | |
| Autres (à préciser) | | |
| | | |
| Sous-Total autres ressources | - | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| 4 – contributions en nature | | |
| | | |
| - apport de terrains, de bien immeubles, d'équipements, matériels | | |
| - apport de services | | |
| - mise à disposition de personnel à titre gratuit | | |
| Sous-Total contributions en nature | - | |
| | | |
| | | |
| TOTAL GENERAL | - | - |



Les pièces justificatives du plan de financement

- Document attestant de l'engagement de chaque cofinanceur public (certifications des cofinanceurs ou lettres d'intention, conventions et/ou arrêtés attributifs) ou, à défaut, preuve d'une demande de subvention auprès de chaque cofinanceur public ;
- Document attestant de l'engagement de chaque cofinanceur privé ou, à défaut, preuve d'une demande de subvention auprès de chaque cofinanceur privé ;
- Preuve de la capacité à préfinancer la subvention européenne sollicitée ou, à défaut, preuve de la démarche entreprise pour obtenir le préfinancement.





Intervention de Michaël CLOCKERS

France Active



Un mouvement au plus proche des territoires

34 associations territoriales réparties sur tout le territoire, au plus proche des enjeux économiques et sociaux

Territoires ultra-marins :

Réunion, Saint-Martin, Martinique
En implantation : Mayotte, Guyane, Guadeloupe

Une association nationale

qui coordonne l'activité et pilote 2 structures financières
France Active **Garantie**, France Active **Investissement**



750
SALARIÉS

2 500
BÉNÉVOLES

135
POINTS D'ACCUEIL

Un réseau dédié aux entrepreneurs engagés

Depuis 30 ans,



FRANCE ACTIVE
ACCOMPAGNE LES
ENTREPRENEURS
ENGAGÉS



À TOUS LES STADES
DE LA VIE
DE LEUR ENTREPRISE



MET À LEUR DISPOSITION
LES FINANCEMENTS ADAPTÉS



ET LEUR PERMET D'ACCÉDER
À UN RÉSEAU D'ACTEURS
ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

Qui sont les entrepreneurs engagés ?



EMPLOI



TERRITOIRE



PROJET SOCIAL



ENVIRONNEMENT



GOVERNANCE



Création – Reprise - appui renforcé pour les publics prioritaires :
Demandeurs d'emplois, jeunes, projets en territoires fragiles - QPV



Développement et changement d'échelle :
Entrepreneurs qui veulent avoir un **impact positif sur la société**

Les outils France Active

Financement



> Garanties bancaires

> Financements
(prêts participatifs
Investissement)



Je m'engage



Je suis engagé



Je transforme ma
société

**Publics prioritaire/créateurs et
créatrices de petites entreprises :**

Créateurs/repreneurs demandeurs d'emplois

Bénéficiaires des minimas sociaux

Jeunes de - 26 ans

Entrepreneurs des QPV

Structures de l'insertion par l'activité
économique et du handicap

TPE à impact et ESS

**Entreprises à impact social, territorial
ou environnemental**

En phase de création ou de
développement

ESS ou Label ESUS

Entreprises organisées sous forme
de coopératives, mutuelles,
associations, ou fondations, dont
le fonctionnement interne et les
activités sont fondés sur un
principe de solidarité et d'utilité
sociale.



Niveau d'engagement

Structures d'accompagnement à la création



Direction
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DEETS)



Structures bancaires



Structures d'aides financières



Structures d'accompagnement à la création



Direction
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DEETS)



Structures bancaires



Structures d'aides financières



Intervention France Active dans le plan de financement

Points essentiels

Déterminer le besoin total au projet

Cerner l'ensemble des besoins du projet pour une viabilité économique de l'activité

1

Etablir un plan de financement optimal

Optimiser le plan de financement, y inclure les différentes possibilités d'accompagnement financier

2

Discussion avec la structure bancaire

Mise en relation et négociation avec la banque

3

MERCI



FRANCE ACTIVE

CLOCKERS Michael

Conseller Entreprise et Association - Mayotte

Tel. : 06 58 67 08 93

e-mail : michaelc@franceactive.org

www.franceactive.org



Merci !

Pour toutes questions sur la
thématique : comment monter son
plan de financement FEDER et FEDER-
CTE ?

contact@europe-a-mayotte.yt

